

# La Teignouse en Ourthe-Amblève



**Prévenir l'exclusion,  
cela se joue à tous  
les niveaux**

**cahier n° 3**

# La Teignouse en Ourthe-Amblève

Prévenir l'exclusion,  
cela se joue à tous les niveaux

Laboratoire des innovations sociales –  
[www.labiso.be](http://www.labiso.be) - Cahier n°3

Labiso

# Labiso

AlteR&I  
Recherche  
&  
Innovation

LUC PIRE  
ELECTRONIQUE 



## Licence

Par le téléchargement d'un livre électronique (eBook), [Luc Pire Électronique](#) et le [Laboratoire des Innovations sociales](#) consentent à l'utilisateur qui l'accepte une licence dans les présentes conditions :

La licence confère à l'utilisateur un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif, sur le contenu du livre électronique. Elle comprend le droit de reproduire pour stockage aux fins de représentation sur écran monoposte et de reproduction, en un exemplaire, pour copie de sauvegarde ou tirage sur papier. Toute mise en réseau, toute rediffusion, sous quelque forme, même partielle, est donc interdite.

Ce droit est personnel, il est réservé à l'usage exclusif et non collectif du licencié. Il n'est transmissible en aucune manière. Tout autre usage est soumis à autorisation préalable et expresse, adressée à Luc Pire Electronique.

La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toutes personnes responsables, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.

## Table des matières

Licence .....	4
Table des matières .....	5
Laboratoire des innovations sociales.....	7
Source .....	9
<b>La Teignouse en Outhe-Ambève .....</b>	<b>10</b>
Prévenir l'exclusion, cela se joue à tous les niveaux .	10
Une initiative privée qui entraîne le secteur public dans son projet social.....	14
Prévention intégrée, du concept à la réalité.....	19
En 2001, réorganisation en Action Régionale de Prévention Intégrée .....	24
Des interventions extrêmement variées et mobiles ..	33
Lutte contre l'exclusion sociale dans les campings ..	37
L'AIR Bus dans les campings, les cités sociales et les bals.....	41
Un programme de substitution par la méthadone .....	46

Des espaces pour faire naître de nouveaux projets au service du lien social.....	50
Une équipe multifonctionnelle avec des statuts divers .....	54
Un dispositif de type relais social qui a suscité la méfiance .....	61
Forces et faiblesses, manques et obstacles .....	66
<b>Pour en savoir plus.....</b>	<b>69</b>
Contact .....	69
Sources bibliographiques .....	70
Infos.....	72
Crédits .....	73

## Laboratoire des innovations sociales

### **Une collection de livres numériques pour échanger et pour innover**

Les services d'aide aux personnes constituent une galaxie foisonnante, toujours en mouvement. De l'aide aux toxicomanes en passant par les services à domicile ou l'hébergement des personnes handicapées, un nombre impressionnant d'équipes de professionnels travaillent au quotidien et mobilisent une palette de méthodes éprouvées, et cherche aussi à mettre au point des innovations et à les perfectionner.

### **Dynamiser les échanges**

Les lieux de rencontre qui animent les différents secteurs de l'action sociale et de la santé en Wallonie sont eux aussi riches et nombreux, mais trop souvent dispersés... Sans parler des forums consacrés à ces matières de l'action sociale et sanitaire, qui commencent à faire florès sur Internet. Comment imaginer de nouveaux espaces d'échanges, complémentaires à ces journées d'études et autres carrefours?

Le livre numérique, l'eBook, est un nouveau support chaque jour plus utilisé. À la fois accessible et convivial, il permet au lecteur une approche de l'information à la fois sélective et approfondie selon ses besoins. Décliné sous forme de collection thématique mensuelle, le livre numérique permet aussi d'envisager des échanges et de les rendre cumulatifs.

## **Soutenir les innovations**

Tel est l'outil que se propose de devenir le Laboratoire des innovations sociales, développé par AlteR&I et l'asbl Texto avec le soutien du ministre wallon de l'Action sociale et de la Santé. Il publie deux fois par mois une monographie consacrée à un service, et mise sur un mode de rédaction professionnel, tout en gardant une place à ce que les équipes ont déjà produit elles-mêmes à propos de leur travail. Ou en laissant imaginer des formules d'écriture à plusieurs mains.

En somme, un outil vivant et original, au service de l'innovation sociale et de ceux qui la portent.

## Source

Les cahiers du Laboratoire des innovations sociales sont publiés sur le site Internet

<http://www.labiso.be/>

sur lequel on retrouvera toutes les informations relatives au projet, ainsi que des réactions à ce cahier.

La collection est coordonnée par Thomas Lemaigre (AlteR&I) en collaboration avec Luc Pire Electronique et l'asbl Texto.

Ce cahier a été rédigé par Pascale Hensgens, sur la base d'interviews avec Ariste Wouters, deux responsables de projet et deux éducateurs, et achevé le 3 septembre 2002.

# La Teignouse en Oythe-Amblève

Prévenir l'exclusion,  
cela se joue à tous les niveaux

*« En Chine, les médecins percevaient leurs honoraires à la condition que leurs patients restent en bonne santé. Si ceux-ci étaient malades, perdaient leur bonne santé, la responsabilité du médecin était engagée. Il continuait à prodiguer des soins, mais n'était pas payé. Que peut-on dire de notre époque qui n'ait été maintes fois décliné? Tous ces maux, toutes ces difficultés, cette violence qui s'emballe, cette dualité qui s'accélère, ce temps que l'on donne et dont nos enfants, nos jeunes, ne savent parfois que faire, cette nécessité de paraître, cette quête d'ivresse absolue, cette fuite éperdue qui confine au désespoir pouvaient-ils être évités?...*

*L'État doit-il être garant uniquement de nos libertés et de notre sécurité? Ou sommes-nous en droit d'espérer de lui qu'il génère les conditions d'un bien-être uniformément*

*réparti? L'État est au chevet d'un malade. Malade de l'emploi, malade de l'éducation, malade du respect, de la solidarité, de la tolérance. Il ne nous est pas possible de ne pas payer ce médecin, État qui nous a laissés perdre notre état de santé. Mais nous sommes travailleurs sociaux, au contact des plus désemparés et, en leur nom, en droit d'exiger. Nous exigeons que l'on nous permette d'effectuer un travail de prévention dans des conditions décentes, que cette pléthore de ministres qui ont en charge les matières qui composent notre champ comprennent que cette extraordinaire dispersion des moyens qui assurent notre fonctionnement sont autant d'exigences bureaucratiques. Qu'ils comprennent que leurs conflits de compétence importent peu aux yeux d'un public de jeunes, enfants, adultes qui attend des repères. Ce sont nos souhaits, pour des années futures qui affirment enfin la primauté de la personne humaine et de sa dignité. »*

La Teignouse est un dispositif de prévention intégrée dans la région de l'Ourthe-Amblève, un partenariat entre secteur privé et secteur public pour la lutte contre l'exclusion sociale dans les campings, l'aide aux jeunes et aux familles, le développement de programmes de substitution par la méthadone, des groupes de parole, des espaces rencontres... Tel était l'éditorial de son directeur

pédagogique en introduction au rapport d'activités de l'année 1999. Ariste Wouters était alors loin d'imaginer à quel point ces exigences de conditions décentes de travail allaient être mises à mal et avec quelle motivation son équipe et lui allaient devoir défendre leur projet auprès des pouvoirs régionaux et fédéraux.

En effet, en 2001, La Teignouse vit des heures de grande tempête. Au mois de mai, le ministre de l'Intérieur, Antoine Duquesne, décide de tirer un trait sur le contrat de prévention. Malgré la résistance des travailleurs, le ministre ne cédera pas. Au mois d'août, cette fois, la ministre de l'Emploi, Marie Arena, annonce son intention de ne plus reconduire les quinze emplois Prime liés au projet régional du service. Après des mois d'explications et de mises au point, les emplois seront sauvegardés.



**Service régional de Prévention**  
La Teignouse

Aujourd'hui, si le projet reste le même sur le fond, dans sa forme, il a bel et bien évolué. Dans le sens d'une plus grande clarté, à savoir comment on détermine quel travailleur fait quoi pour qui. Le 31 janvier 2002, nouveaux statuts et première assemblée générale officialisent le retour d'un temps plus clément. Du nom d'un courant marin et du phare de la presqu'île de Quiberon en Bretagne, le projet de La Teignouse a maintenu le cap. L'association peut poursuivre son rôle de guide. Mais Ariste Wouters ne s'y méprend pas et se plaît à rappeler cette remarque d'un jeune toxicomane : *« C'est vrai que vous êtes un phare, mais n'oubliez jamais que les marins, c'est nous. Et c'est nous qui conduisons notre bateau. »*

C'est parce qu'il n'est pas concevable, dans l'esprit du gardien du phare qu'est Ariste Wouters, de laisser des besoins nouveaux sur les bas côtés que La Teignouse s'est peu à peu installée et disséminée dans tous les secteurs de la vie sociale de sa région.

## Une initiative privée qui entraîne le secteur public dans son projet social

Ariste Wouters, éducateur, entame sa carrière comme bénévole à Aywaille où il crée, en 1982, un centre de jeunes. Autour de lui, quelques autres travailleurs bénévoles sont animés du même esprit. Devant les problèmes de toxicomanie, de délinquance et d'absentéisme scolaire, mettre en place un lieu d'accueil, d'écoute et de rencontre autre que la rue, les cafés ou les discothèques. Le centre de jeunes ASF, Animateurs Sans Frontières, est reconnu officiellement en 1984 par la Communauté française. *« Au fil des années les demandes d'intervention dans le milieu familial et les demandes d'accompagnement des jeunes n'ont cessé de croître. Elles ont très rapidement pris une dimension régionale. »*

C'est en 1989, avec la constitution de l'ASBL La Teignouse, que prend officiellement forme, sur le plan régional, un projet de travail de prévention intégrée, expérimenté avec le centre de jeunes ASF. *« Avec l'aide de travailleurs subventionnés sous statut TCT et ensuite*

*Prime, le travail est élargi au territoire de six communes : Aywaille, Esneux, Sprimont, Ferrières, Hamoir et Comblain-au-pont. Le bourgmestre de cette commune, Cyrille Tahay (CDH, ex PSC - NDLR), a d'ailleurs largement participé au développement de nos activités. C'est lui qui, par exemple, en 1989, a fait appel à La Teignouse pour réfléchir aux solutions possibles à apporter aux problèmes de la cité d'Habitations à Bon Marché de Geromont, considérée à cette époque comme le Chicago de Comblain. Grâce aux jetons de présence que les élus communaux ont mis de côté dans une caisse commune, nous avons bénéficié d'un appartement au cœur de la cité. Lieu qui deviendra rapidement la première école de devoirs puisque le souhait des familles de cette cité portait principalement sur l'accompagnement scolaire des enfants ainsi que sur la création d'une plaine de jeux... Aujourd'hui, dix ans plus tard, la plaine de jeux est toujours debout et nous avons transformé l'appartement en maison de jeunes. Il y a un an, l'AMO La Teignouse s'est également installée dans la cité ».*

La manière dont La Teignouse a pris ancrage, à la fin des années 80, dans cette cité de Comblain-au-Pont préfigure ce qui deviendra une des particularités du projet. L'association de partenaires privés et publics pour mener

un travail de prévention intégrée dans une région mal desservie sur le plan socio-sanitaire.

C'est en 1992 que les six communes officialisent leur partenariat, bénéficiant de la sorte d'un contrat de prévention qui s'inscrit dans le prolongement du travail déjà entamé par La Teignouse. « L'appel à projets pour les contrats de sécurité, lancé par Louis Tobback, ne concernait que les grands villes. Nous nous sommes mobilisés, avec le bourgmestre de Comblain-au-Pont, pour faire entendre au ministre notre réalité. C'est ainsi que les six communes se sont associées et ont obtenu ce contrat de sécurité. Nous étions donc dès le départ un projet hors norme et jamais nous ne nous sommes inscrits dans une logique sécuritaire ». Quatre autres communes rejoignent le contrat de prévention en 1994. Il s'agit des communes de Anthisnes, Clavier, Ouffet et Theux. La couverture territoriale des services offerts est désormais élargie à 10 communes, soit une population de 70 000 habitants. C'est également en 1994 qu'une convention est passée avec chacune de ces communes engageant La Teignouse à assurer une permanence de 24 h sur 24 afin de répondre aux besoins des habitants et mettre en œuvre des animations de prévention générale. En contrepartie, les communes participent au financement du projet à raison d'une quote-part de 0.64 euro par habitant.

Au fur et à mesure du développement des politiques locales sociales La Teignouse et les 10 communes ont inscrit les actions développées sur le terrain dans les cadres légaux ad hoc : plans sociaux intégrés, encadrement des mesures TIG (travail d'intérêt général), accueil extra-scolaire, plan drogue...



D'un point de vue administratif, une partie du dispositif s'appuie sur des entités séparées, les pouvoirs communaux, de manière isolée ou en partenariat. Sur le plan pédagogique, c'est La Teignouse qui assume seule les compétences. Autrement dit, à un niveau supra-local, les communes ont utilisé les outils déjà mis en place par La Teignouse pour développer leurs politiques sociales. Dans ce contexte, les communes sont donc les

employeurs des travailleurs engagés, mais confie à la Teignouse la direction pédagogique de terrain.

Le pôle associatif du projet s'agrandit lui aussi en 1994 avec la création d'un service d'action en milieu ouvert dans le cadre des politiques d'aide à la jeunesse, l'AMO La Teignouse. En 1998, c'est la reconnaissance d'un deuxième centre pour jeunes, le Centre de Jeunes Aventures, installé à Comblain-au-Pont. La Teignouse prend alors l'appellation de Service Régional de Prévention « La Teignouse », formalisation d'une réalité de terrain déjà existante.

## Prévention intégrée, du concept à la réalité

Le refus de toute forme d'exclusion est le moteur du dispositif « *Notre priorité ce sont les gens, qui qu'ils soient* ». On imagine dès lors assez facilement comment un projet, construit il y a 20 ans, avec des bénévoles et dans le cadre d'un centre pour jeunes, s'est développé et étendu, au gré des besoins, sur un territoire de 10 communes situées dans la région rurale et semi-rurale de l'Ourthe-Amblève, à 30 kilomètres à peine du centre de Liège.

Toute l'histoire de l'éclatement de ce projet de prévention intégrée et du développement de ses outils s'inscrit dans un enchevêtrement de rencontres : avec une population, avec des professionnels, avec des élus locaux, avec des pouvoirs subsidiaires... Rencontres d'histoires d'hommes et de femmes!

Déjà en 1993, dans une recherche menée par le service de criminologie de l'Université de Liège, Marie-Thérèse Casman posait ce constat. *« Il y a combinaison permanente d'actions individuelles et d'actions communautaires. L'action individuelle est orientée vers les personnes en état de souffrance sociale aiguë et l'action communautaire développe une batterie de moyens pour recréer le tissu social et freiner le passage de nouvelles personnes vers cet état... Il semblerait qu'il y ait à travers le développement de ce dispositif et de ces actions une véritable plus-value sociétale, c'est-à-dire le fait qu'une action sociale secrète un peu plus d'organisation et/ou plus d'éléments de société. »*

Quelques années plus tard, Marianne Debry, psychologue et professeur à l'Université de Liège, qui a participé à l'évaluation du programme "Objectif grandir" développé par l'AMO La Teignouse, précise ainsi le concept de prévention intégrée à la lumière de l'expérience du service. *"Selon la définition de Kaplan, dans le domaine de la prévention, nous venons du tertiaire, pour aller au fil du temps vers le secondaire et le primaire. La prévention tertiaire, c'était s'adresser à des malades pour éviter qu'ils rechutent, éviter la chronicisation. On s'adressait à un nombre restreint de personnes. Il y a eu prise de conscience qu'il était un peu tard d'intervenir quand les*

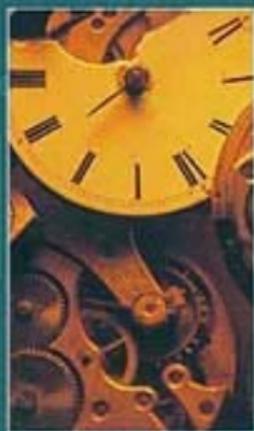
*gens étaient malades et qu'il serait préférable d'intervenir pour éviter que la maladie, la déviance ne se déclarent. La prévention secondaire concernait une population à risque. On a construit des programmes pour éviter ces troubles-là. La prévention primaire, c'est assurer à tout le monde le meilleur bien-être possible. C'est très large, très cher, très décourageant et il est difficile d'en mesurer les effets..."*

On parle de prévention intégrée. A la limite, on suit la personne dans l'escalier

*La Teignouse, c'est un partenariat sur 10 communes, issu d'un subventionnement mixte : milieu associatif, pouvoirs publics communaux, fédéraux, régionaux et communautaires. La Teignouse intervient à plusieurs niveaux, ce qui fait son originalité. Elle a des actions en prévention primaire, secondaire et tertiaire. On parle de prévention intégrée. À la limite, on suit la personne dans l'escalier. Il y a un aller-retour du préventif au curatif. Le fait d'aider des gens qui vont très mal permet au service de mieux faire de la prévention car elle connaît les trajets de problème en problème. La Teignouse ne travaille pas dans un esprit d'assistance, de charité ni de psychiatisation, mais dans l'optique de maintenir*

*l'individu inséré dans son milieu de vie et de lui donner les outils pour qu'il ait plus de contrôle sur sa vie ».*

**Problèmes d'intégration,  
maltraitements, violences,  
toxicomanies, précarité...**



Famille

ENFANTS

ELEVE

jeunes

VOISIN

PARENTS

**Enfants, jeunes, familles en difficulté :**  
S'informer, prendre conseil pour agir et réagir

Le Service Régional de Prévention La Teignouse, écoute et agit.

## En 2001, réorganisation en Action Régionale de Prévention Intégrée

En mai 2001, le ministre de l'Intérieur Antoine Duquesne décide de ne pas reconduire le contrat de prévention accordé à la commune de Comblain-au-Pont pour l'ensemble des communes inscrites dans le SRP depuis presque 10 ans. Sept emplois sont ainsi perdus au détriment d'actions menées dans les communes.

Notre projet était sans doute trop social et pas assez sécuritaire...

*« Le ministre a supprimé le contrat de prévention de Comblain-au-Pont en se basant notamment sur le nombre d'habitants : il fallait plus de 50 000 habitants pour garder le contrat. Pour les 10 communes couvertes par le service nous étions au dessus de ce chiffre, mais c'est vrai que Comblain ne compte que 5000 habitants...Non, la seule explication que je puisse donner », insiste Ariste Wouters, « c'est que notre projet était sans doute trop social et pas assez sécuritaire. »*

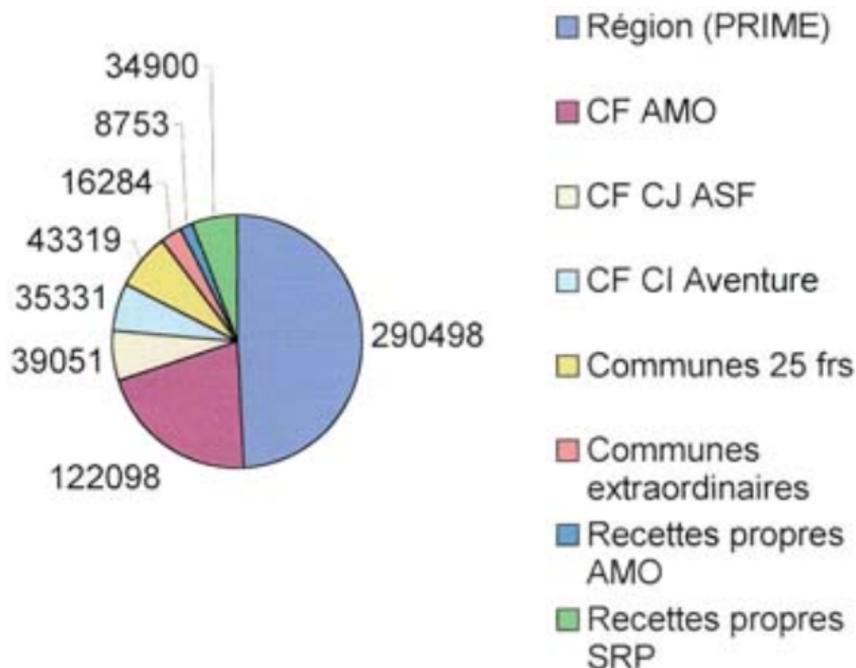
Quelques mois plus tard, en août 2001, la ministre régionale de l'Emploi Marie Arena annonce également son refus de reconduire les emplois Prime du centre ASF. 15 travailleurs sont menacés mais surtout la survie même du Service Régional de Prévention. Motif invoqué par la Région wallonne : une dette non encore apurée envers le Forem et la mise à disposition du personnel Prime à d'autres ASBL, ce qui est formellement interdit . *« La dette dont il était question était en fait un retard de paiement dans la quote-part des salaires Prime. Puisque nous travaillons avec les communes et que leurs budgets sont votés en février ou en mars, les paiements avaient deux mois de retard. Il ne s'agissait aucunement d'une dette récurrente... Quant à la mise à disposition de personnel, les services de l'Inspection nous avaient prévenu que des modifications étaient à effectuer dans l'organisation du personnel. Nous avons d'ailleurs commencé une adaptation mais il y a eu des différences d'appréciation dans la procédure administrative et on ne nous a pas permis de finaliser... »* Au moment où la ministre Arena envoyait sa lettre, un plan de régularisation avait été négocié avec l'Inspection, se défend Ariste Wouters. Marie Arena a finalement accepté de revoir sa position. Les acteurs de La Teignouse ont donc modifié la structure du dispositif de manière à procéder à une répartition claires des tâches et des postes.

Désormais le projet de prévention Ourthe-Amblève est porté par une ASBL nommée ARPI, Action Régionale de Prévention Intégrée. Elle est constituée par les 10 communes initiales de Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont et Theux. Au sein de cette ASBL, la communauté de communes pilote désormais l'action de prévention liée à l'ancien contrat de prévention. À ce titre, et pour pallier l'absence du financement fédéral, chacune des communes est impliquée à raison de 1,20 euros (50 anciens francs) supplémentaires par habitant. Un investissement qui s'ajoute aux 0,61 euro (25 francs) par habitant et par commune déjà affectés au fonctionnement du SRP La Teignouse. L'ARPI assure également la coordination des projets, la coordination des plans sociaux intégrés, la gestion des partenariats, la gestion du plan drogue et de l'accueil de la petite enfance et enfin la gestion du personnel Prime.

L'ARPI coordonne également l'ASBL Service Régional de Prévention La Teignouse, l'AMO La Teignouse, le centre de jeunes ASF et le centre de jeunes Aventures.

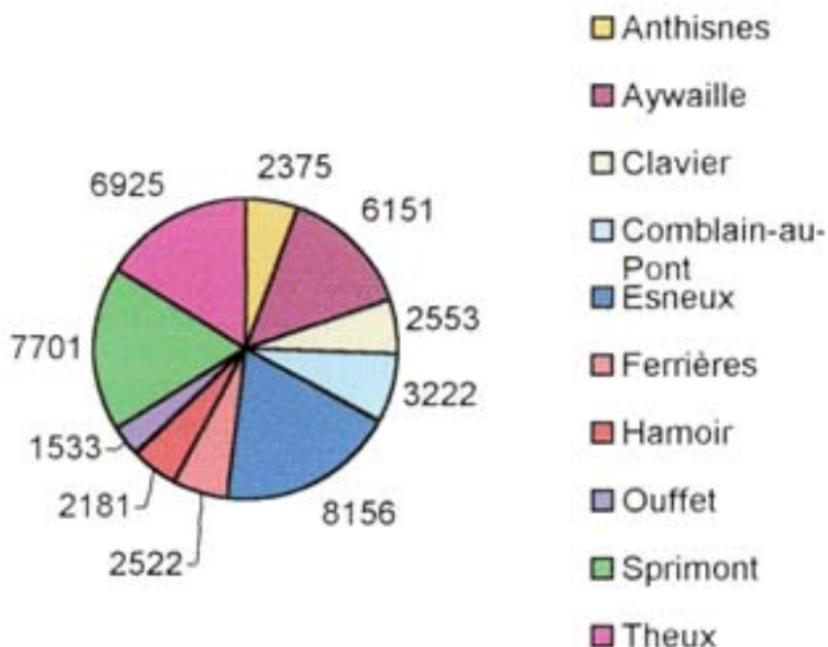
## Graphique 1. Secteur associatif - financement global (en euros)

Ce graphique représente, en euros, l'ensemble des ressources du secteur privé (associatif). On y retrouve le total de la participation des communes à concurrence de 0,64 euro (25 francs) par habitant.



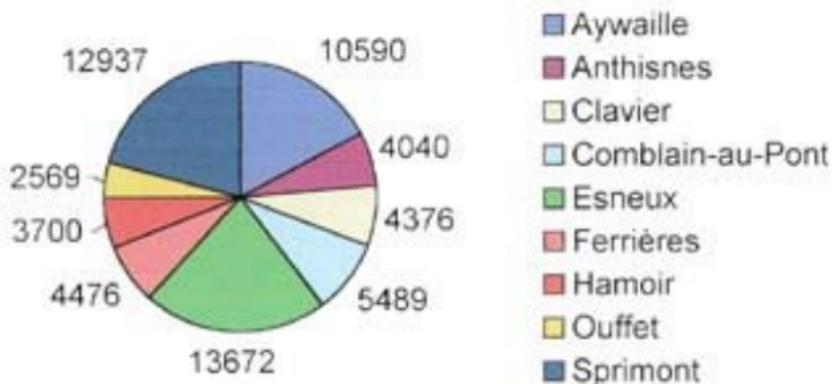
Graphique 2. Détail de la participation des communes **(0,64 euro par habitant)**

Ce graphique détaille la part de chaque commune dans le financement du secteur associatif.



Graphique 3. Intervention **supplémentaire** des communes dans l'action de prévention en 2002

Ce graphique représente, en euros, l'intervention de 1,2 euros des communes dans le projet La Teignouse, suite à la suppression des contrats de prévention. Il s'agit donc bien du volet secteur public de l'action de prévention intégrée, les travailleurs étant engagés par la commune porteuse de Comblain-au-Pont.



Fidèle à son principe d'association du secteur privé et public, le conseil d'administration de l'ARPI est composé des représentants des quatre partis démocratiques et de chaque ASBL, de personnalités indépendantes et des 10 bourgmestres des communes. Sur le terrain, les orientations pédagogiques sont assurées par Ariste Wouters et son équipe de responsables. C'est au niveau du conseil d'administration, où chaque bourgmestre a voix délibérative, que ces orientations peuvent être mises en débat et le cas échéant remises en question. *«Mais ce qui est le plus souvent source de discussion de la part des communes, c'est évidemment le rapport entre leur investissement et les résultats quantitatifs, alors que nous sommes plus attachés au rapport investissements qualité ».*

Mais pour la population la forme de la structure administrative et le nom qu'elle porte à présent importent peu. Le service et les actions qui en découlent sont, de manière indifférenciée, attribués à "La Teignouse".

Milieu rural en mutation : de l'équilibre automatique à l'équilibre négocié.

En milieu rural traditionnel, la méthode d'organisation était de créer un certain équilibre sociétal sur un terrain identifié comme un village. Il existait un côté assez automatique dans la mesure où la fonction principale était de produire les biens élémentaires dont le plus important était le bien alimentaire. Quand on portait atteinte à cet équilibre on était sanctionné.

Aujourd'hui, toute une série de choses qui se faisaient automatiquement, qui tombaient sous le sens, ne tombent plus sous le sens. Le milieu rural est devenu plurifonctionnel. Beaucoup de fonctions, qui ne sont plus hiérarchisées, qui sont autonomes, entrent parfois en contradiction les unes avec les autres. Fonction de travail, mais aussi fonction de résidence avec exigence de tranquillité et de beauté... Fonction de loisirs et de type écologique... Ainsi, il y a un nouvel apprentissage de négociation collective à faire. Le milieu rural n'est plus un lieu de production, il est un espace à vivre ensemble. Espace devenu également pluriculturel avec de nouveaux modèles de rapports sociaux où il n'est pas question d'équilibrer mais de s'organiser pour être fonctionnel. La culture rurale est une culture dominée : on attend les valeurs des autres (le curé, le châtelain...).

La pluriculturalité oblige à négocier pour vivre ensemble...  
C'est là que les associations jouent un rôle important.  
Elles peuvent anticiper, agir comme des médiateurs, être  
des partenaires.

Intervention de Gilbert Cellier, responsable scientifique au Credar, lors du colloque organisé en avril 1999 sur le thème « Prévention et milieu rural ».

## Des interventions extrêmement variées et mobiles

Le projet de prévention Ourthe-Ambève développe des actions de prévention sur quatre arrondissement judiciaires : Liège, Huy, Verviers et Marche. On peut répertorier ces actions selon quatre grands axes qui ont trait à la prévention de la violence, à la toxicomanie, à l'intégration et au développement d'un partenariat.

En matière de prévention de la violence, le phénomène ciblé est la violence dans un sens général, sous ses différentes formes d'expression et dans différents lieux. *« Que ce soit à l'école, dans la rue, les bals mais aussi dans les familles, les quartiers... Violence tournée vers les autres comme le vandalisme, les coups, les dégradations, les conflits, et violence contre soi-même, suicide, consommation de produits (il)licites. Pour nous les causes de violences sont multiples et d'origines différentes : individuelles, familiales, sociales ou sociétales. Derrière les décrochages scolaires, l'éclatement des familles, les modifications socio-*

*économiques et les caractéristiques individuelles, on peut relever des constantes plus fondamentales sur lesquelles une action est réalisable. Il s'agit de l'ennui, d'expression inadéquate, de tensions et d'émotions, de repères non intégrés, de non-reconnaissance et de non-valorisation de la personne. »* Par conséquent, la prévention de la violence touche différents publics par des actions diversifiées. On peut relever les groupes de jeunes "non structurés" - les jeunes hors école, hors maison de jeunes, hors mouvement jeunesse... -, les nouveaux groupes d'adolescents plus jeunes (12-15 ans), les enseignants et autres intervenants, les groupes d'adultes.

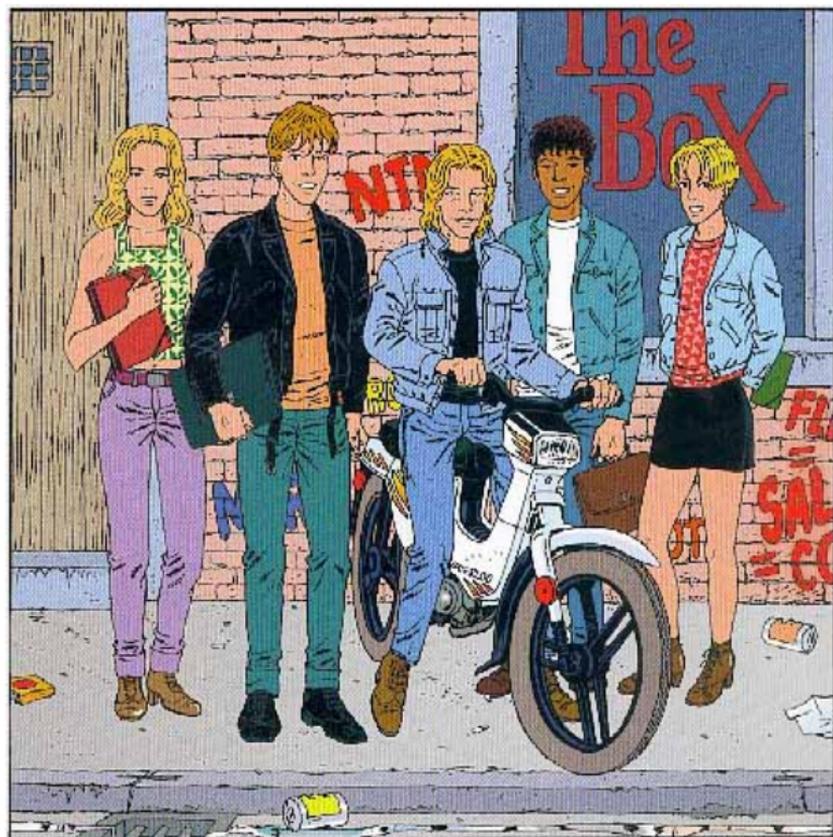
Dans le domaine de la toxicomanie, le service propose un travail d'accompagnement et de suivi de personnes dépendantes, une présence auprès du public à risque, la sensibilisation des adultes, des animations de prévention dans les établissements scolaires mais aussi la création et la recherche d'outils de prévention.

Pour ce qui est du travail lié à l'intégration, La Teignouse a mis en place toute une série d'outils qui participent de cette volonté d'accueil, d'écoute, de rencontres, d'échanges et d'activités. Présence d'éducateurs dans des lieux de vie, encadrement et animation d'Espaces jeunes, activités parascolaires, accompagnement de

justiciables dans un travail d'intérêt général, magasin de troc de vêtements de seconde main pour enfants, lavoir, création de réseaux de personnes relais, groupes de paroles, utilisation d'un local mobile (l'AIR Bus), animation d'écoles de devoirs, activités de vacances, actions avec des résidents permanents en campings,...

Enfin, le quatrième axe de travail, celui du développement d'un partenariat, repose sur la promotion d'actions de quartier visant à créer de nouvelles solidarités, sur la sensibilisation d'adultes aux problèmes liés à la pauvreté et aux difficultés liées à la ruralité, sur le développement de projets de collaboration entre les acteurs locaux de la vie sociale.

En 1996, Jacques Defourny professeur et chercheur au Centre d'économie sociale de l'Université de Liège, souligne le caractère novateur de l'expérience de La Teignouse. *« L'association a permis la formation d'un réseau enraciné dans la population et constitué de partenaires qui se veulent solidaires des personnes en difficultés. La Teignouse a mis en place un dispositif quadrillant toute une région et permettant des interventions variées et mobiles. »*



## Lutte contre l'exclusion sociale dans les campings

La région Ourthe-Ambève a tout pour plaire. De belles forêts qui invitent à la promenade, deux rivières, des sites historiques... Au fil de l'eau, campings et parcs résidentiels se sont implantés pour accueillir touristes belges et étrangers. C'est là aussi que certaines personnes ont « choisi » de vivre, de manière permanente. Le phénomène n'est pas nouveau. Déjà au début des années 90, grâce à son travail de proximité, La Teignouse attirait l'attention sur l'émergence de problèmes, notamment à Aywaille et Esneux, où l'on constatait un accroissement du nombre de domiciliations dans les campings et domaines.

*« Nous n'avons pas de population ghetto mais nous avons aussi nos migrants, sans racine ni histoire commune. On nous a pris à l'époque pour des fous... Pourtant nos contacts avec les résidents permanents laissaient présager d'une problématique particulière. »*

En 1995, l'intercommunale Greoa, Groupement de Relance Économique Ourthe-Amblève, passe une convention avec le ministre de l'Action sociale afin de mener une recherche-action portant sur l'extension des résidences permanentes dans les campings et parcs résidentiels. Cette recherche débouchera sur le programme "Apic" (action pilote intégrée campings) de recherche et d'étude sur les conditions d'habitation et d'accompagnement des habitants permanents des campings et parcs résidentiels d'Ourthe-Amblève. En 2000, une cartographie des onze campings concernés par la problématique est réalisée. Le Greoa, qui corrdonne le projet Apic, confie à La Teignouse la réalisation de son volet social.

Aujourd'hui, fort de son expérience de terrain, le service vient de se voir confier deux missions distinctes, par le ministre régional des Affaires sociales. D'une part, la réalisation d'un cadastre social au niveau des domaines et parcs résidentiels et, d'autre part, l'accompagnement des personnes qui veulent quitter les campings et trouver un autre logement. La Teignouse reçoit cette décision comme une reconnaissance plus que formelle de son expertise. Le service va, de la sorte, bénéficier d'un temps plein supplémentaire, officialisant ainsi une mission qu'il rencontrait en partie depuis des années.

Dans son rapport de stage (1995-1996) consacré aux résidents dans les campings, Christelle Calande exposait les raisons qui incitaient les résidents permanents à se tourner vers La Teignouse. *« L'association n'exerce aucun contrôle et n'a aucun pouvoir. Pas de risque de diminution ou de perte des allocations sociales, ni de vérification de composition de ménage... Rien n'est jamais décidé sans l'accord des personnes concernées. Une relation de confiance qui change des rapports avec les organismes sociaux traditionnels, souvent vécus comme des échecs. L'autre élément explicatif repose sur la flexibilité horaire et spatiale de l'équipe. Le travail s'effectue toujours sur le terrain du camping, en journée comme en soirée, là où les personnes se sentent en sécurité. L'exemple du Val Fleuri illustre cette relation de confiance et de disponibilité. Le gérant priait les résidents permanents de se trouver un autre domicile Ils allèrent interpeller le directeur de La Teignouse, un dimanche matin. Rassurés par l'écoute, ce fut le début de la concrétisation d'une action en justice.»*

Il y a les amoureux de la nature, les accidentés de la vie et les naufragés sociaux.

Ariste Wouters constate qu'il y a trois catégories de résidents permanents. Les amoureux de la nature, les accidentés de la vie et les naufragés sociaux. *« Les premiers sont en général des personnes qui vont habiter en caravane ou en chalet par choix. Elles pourraient avoir un logement dit normal. Ce sont des personnes en fin de carrière professionnelle ou qui ont un projet de vie plus proche de la nature. Ces personnes, nous devons les laisser en paix. Les accidentés sociaux, sont des personnes qui sont affaiblies momentanément par des accidents de parcours. La perte d'un emploi, un divorce, un accident de travail. Nous intervenons alors de manière à recréer des liens : prendre contact avec une assistante sociale pour l'aide d'urgence, avec une école pour ne pas interrompre la scolarité des enfants, avec un service de médiation de dette si nécessaire... Certaines de ces personnes retrouvent plus ou moins rapidement un logement normal, d'autres choisiront de ne plus repartir même si elles ont retrouvé les moyens financiers. Parce qu'il existe dans ces campings une culture particulière de la solidarité et de la convivialité. Enfin les naufragés sociaux sont des personnes fortement marginalisées qui ont connu des échecs répétés. Ils sont en bout de course et ne souhaitent qu'une chose, qu'on les laisse en paix. Nous sommes présents, mais nous respectons leur rythme... C'est un travail d'accompagnement qui demande beaucoup de patience ».*

## L'AIR Bus dans les campings, les cités sociales et les bals

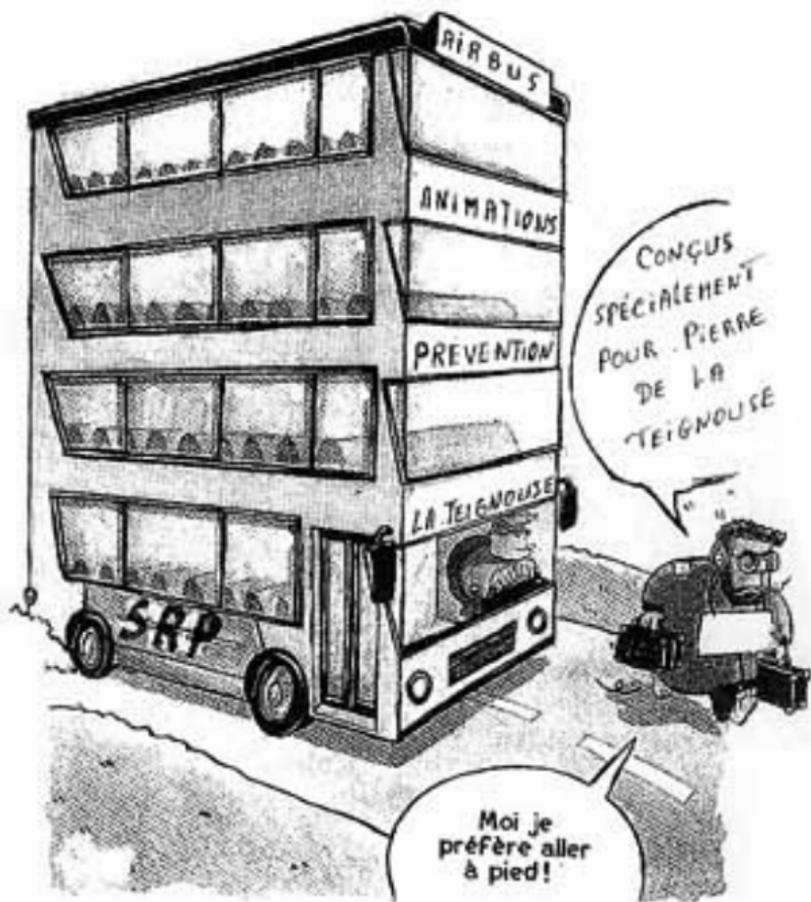
A comme animations, I comme Informations et R comme rencontres...

L'AIR Bus est un outil original au service de la prévention intégrée. Ce lieu mobile a vu le jour grâce à un financement de la Fondation Roi Baudouin, dans le cadre de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Ce bus ne se déplace jamais sans un éducateur à bord. « *Notre territoire est particulièrement étendu. Devant l'impossibilité d'ouvrir un local dans chaque lieu de vie, nous avons opté pour cette formule* ». S'y articulent des animations/ateliers pour les enfants, des contacts avec les parents et des groupes de parole. Le bus est équipé d'un ordinateur, d'une télévision et d'un magnétoscope, d'une sonorisation radio interne et externe, de coffres de matériel et de jeux... Il sert également de centre d'information et de local mobile de rencontre lors de manifestations telles les Francofolies de Spa ou lors de bals dans les villages. Dans ce cas, il y a un objectif de prévention ciblée : test d'alcoolémie, information sur les produits, distribution de préservatifs... Les éducateurs

présents répondent également aux sollicitations diverses des jeunes.

Toutes les semaines l'AIR Bus fait sa « tournée » campings et cités sociales. Au camping du Pont de Méry, un groupe de parole s'est mis sur pied au départ de l'annonce d'une taxe sur les antennes paraboliques. *« Le groupe de parole est un endroit où les personnes peuvent parler de tout ce qui compose leur quotidien. Lieu d'expression, il arrive aussi que le groupe de parole devienne groupe de pression. Mais, lorsque des conflits apparaissent entre résidents, il peut également être lieu de médiation ».*

Dans la cité de Fontin, cité sociale de la commune d'Esneux, l'AIR bus propose aux enfants des jeux et ateliers créatifs mais aussi des activités de vacances. C'est aussi l'occasion, avec l'aide d'une animatrice lecture de la Province, de faire découvrir le livre, source d'évasion et de création.



Dessin de l'Air bus : caricature interne...

Nous sommes des fantassins... Mais dès qu'on le peut, on passe la main.

Au regard de l'étendue du territoire couvert et des particularités du milieu rural, L'AIR bus est un complément idéal au travail de rue que mène La Teignouse. *« Nous cherchons une présence aux endroits les plus critiques et les moins touchés par d'autres organismes. Dans les rues, les campings et les cités sociales, nous tentons de diminuer les risques de passage à l'acte, de raccrocher les plus marginaux à des projets positifs. Ce travail de proximité participe à l'amélioration de notre connaissance des phénomènes d'exclusion. En 1999, nous avons mené un nouveau travail de rue dans un camping à Sprimont. Une septantaine de jeunes et enfants y vivaient. Une petite délinquance s'y installait peu à peu. Notre objectif était d'abord d'entrer en contact avec eux et ensuite de faire l'inventaire de leurs possibilités de loisirs... Nous sommes des fantassins, mais dès que l'on peut, on passe la main ».*

En 1999, La Teignouse comptabilisait 292 prestations « en rue » qui permettaient de rencontrer 29 enfants de

moins de 12 ans, 242 jeunes de 12 à 15 ans et 2 229 jeunes de plus de 15 ans.

## Un programme de substitution par la méthadone

Depuis 10 ans, la Teignouse développe un programme méthadone s'appuyant sur un réseau de pharmaciens et de médecins généralistes. *« Nous ne sommes pas subsidiés pour ce projet. Mais à l'époque déjà, sa mise en place s'imposait. Il n'y avait rien dans la région, comme si la campagne était un milieu protégé... On a encore trop souvent tendance à le croire ».*

*Les héroïnomanes accompagnés sous méthadone le sont dans les liens d'un contrat conclu entre le toxicomane, un médecin, un pharmacien, un intervenant social et le directeur pédagogique de La Teignouse. Ce travail en réseau se concrétise par des contacts ponctuels et des réunions régulières (bilans de suivis, réunions thématiques). « Ces contacts permettent de partager des impressions, de vérifier le bon déroulement du suivi, de proposer un accompagnement cohérent et de développer une dynamique régionale. Le seuil minimal pour bénéficier de ce programme, c'est une démarche volontaire...*

*C'est suffisant pour nous. Il y a des personnes qui sont dans ce programme depuis 10 ans. Certains médecins se plaignent des résultats et de la durée de la prise en charge. Leur travail avec les toxicomanes remet en question une certaine culture médicale centrée sur la guérison complète et rapide. C'est vrai qu'il y a plus ou moins de réussite. Les indicateurs d'amélioration de la situation de la personne sont plus subjectifs qu'objectifs. La plupart des personnes estiment qu'un suivi est nécessaire même si à certains moments elles le vivent comme une entrave à leur liberté. L'exemple de ce bûcheron est éloquent. Sous méthadone depuis 9 ans, il travaille tous les jours de 7 heures du matin à 18 heures le soir. Un horaire qui ne colle pas avec les heures d'ouverture de la pharmacie. C'est donc sa maman qui se charge de réceptionner le produit et de le lui donner... »*

Outre les suivis réguliers dans le cadre de ce programme méthadone, La Teignouse accompagne de manière plus ponctuelle, donc moins longue, des personnes consommatrices de cannabis. « *Au-delà de la consommation du produit, pour certains, l'accompagnement est plus important parce qu'il y a dégradation de la situation sociale : décrochage scolaire, difficultés relationnelles, petits délits... Nous sommes également amenés à donner des informations aux parents et dans*

*certaines situations de les orienter vers d'autres centres, comme le centre Alfa à Liège ». En 1999, La Teignouse a accompagné 55 situations individuelles et deux groupes.*

Type de consommation	Nbre de personnes suivies en 1999	Précisions et remarques
Héroïne	31	Avec ou sans contrat méthadone
Cannabis	16	Il faut tenir compte des rencontres avec les parents (souvent la mère) qui sont dans la majorité des cas porteurs de la demande
Alcool	2	
Polytoxicomanie	5 et un groupe de 11 personnes	Majoritairement du cannabis associé à un ou différents autres produits comme l'ecstasy, la cocaïne, le speed, l'héroïne et l'alcool
Solvant	un groupe	La demande émanait d'une personne mais concernait en fait un groupe.

Enfin, la Teignouse a également décidé de mettre sur pied un groupe de parole pour toxicomanes. Il se réunit une fois par semaine. « *Ce sont des personnes à consommation très dure (héroïne et alcool)... Lors du dernier atelier d'écriture, le thème choisi - De l'autre côté de moi-même - est évocateur* ».

Texte d'une participante/toxicomane au groupe de parole

" Mon enfant,

Il est très difficile d'être parent, personne n'a trouvé le remède pour pouvoir l'apprendre à d'autres. J'ai commis des erreurs peut-être pour t'empêcher d'en commettre. Nous ne nous sommes pas compris et sans dialogue nous ne pourrons nous comprendre. Mais dans mon cœur, tu restes mon enfant, celui que je tenais dans mes bras malgré les difficultés de la vie. Je t'aime, tu as des choses à comprendre et quand tu seras prêt, je serai toujours là pour toi. Pour l'instant, tu fermes ta porte. L'ouvriras-tu le jour où toi aussi tu seras parent ? Mais quoiqu'il en soit, je serai toujours là pour toi.

Ta maman qui t'aime. "

## Des espaces pour faire naître de nouveaux projets au service du lien social

Dans cette constante dynamique de proximité, des groupes de rencontre et d'échange pour femmes ont vu le jour. Un endroit où elles parlent de leur vécu mais aussi d'où émergent des projets. S'y retrouvent essentiellement des mamans « carencées » socialement, affectivement ou culturellement. Ces groupes sont ouverts et le nombre de participantes stable, si l'on considère les départs et les arrivées.

Au début, un seul groupe se voyait un mercredi sur deux de 9 à 11h30 à Comblain-au-Pont. *« Il a donné naissance à un magasin de jouets de seconde main, Fou-Fouillis. Les débats concernaient les enfants. Ce qui permettait aux mamans d'évoluer vers des positions plus éducatives et de créer des solidarités entre elles. Les activités étaient diversifiées, allant de petites promenades à des excursions ou encore l'organisation de repas ».*

En juin 1999, l'équipe encadrante et les participantes ont évalué ce projet de groupe de rencontre. Une évaluation qui a débouché sur une réorganisation du service offert. *« Pour certaines mamans, la structure comme telle convient parfaitement. Elle leur permet d'oser se rencontrer et de se sentir valorisées. Pour d'autres, il est nécessaire d'organiser la rencontre autour d'une activité qui facilite les échanges et révèle leurs potentialités. Pour d'autres enfin, il faut offrir une structure qui leur offre la possibilité de s'investir dans un projet personnalisé... »*. En septembre 1999, le projet groupe d'échange et de rencontre s'est articulé autour de trois axes et de deux implantations. Le magasin Fou-Fouillis est allé s'installer dans la maison de quartier de Remouchamps où se trouvait déjà le magasin de troc de vêtements pour enfants Franfreluche. *« Trois espaces ont été articulés afin de répondre aux nouveaux objectifs. La pause café à Remouchamps, lieu de rencontre, de convivialité autour d'une tasse de café, d'un atelier cuisine ou d'un jeu. L'espace forme à Comblain-au-Pont et Remouchamps, espace qui permet d'appivoiser son corps, de se mettre en mouvement. Et l'espace créativité à Remouchamps, lieu où chacune peut exprimer ses capacités à créer via des techniques diverses »*.

Dans cette nouvelle organisation, Fou-Fouillis et Franfreluche sont considérés comme des opportunités pour les participantes de s'approprier un projet et de le gérer. Franfreluche fonctionne selon le principe de l'échange : un vêtement est apporté et en échange un autre est reçu. Fou-Fouillis fonctionne selon le principe du dépôt : les jouets sont vendus au prix souhaité par le déposant plus une commission qui constitue le bénéfice. Aux heures d'ouverture, un éducateur est présent... Et une tasse de café toujours offerte.

Nous sommes en quelque sorte des « cul-cul chaise », le lien social ce sont les personnes qui le créent.

Au printemps 2001, un lavoir a été installé dans les locaux de la maison de quartier de Remouchamps. Il complète ainsi les services proposés par les magasins de seconde main. *« Cette installation a surtout été concrétisée pour les résidents des campings. Au début, il était accessible une après-midi par semaine. Très vite nous sommes passés à deux jours semaines. Magasins et lavoir ont attiré de nouvelles participantes, et pas seulement des mamans. Par exemple, chaque semaine, une personne âgée vient y prendre une tasse de café. C'est le seul moment de la semaine où elle peut parler à d'autres. »*

*L'intervenant n'est là que pour permettre aux gens de se retrouver, de se rencontrer... Nous sommes en quelque sorte des culs-culs chaise, le lien social ce sont les personnes elles-mêmes qui le créent. C'est une dynamique identique qui est à l'origine de la création des 11 espaces jeunes disséminés aux quatre coins de la région. Donner aux jeunes un lieu où poser leurs fesses. C'est à eux de le gérer et de décider ce qu'ils veulent en faire. La finalité, c'est que l'espace devienne un endroit auto-géré. L'idée que l'éducateur n'est que de passage, je l'ai transférée d'une expérience développée à Porto en 1994. »*

En termes d'infrastructure, la multiplication de tous ces lieux de rencontres et d'échanges est facilitée grâce au soutien des communes membres de l'ARPI. Mises à disposition de bâtiments communaux ou locations à loyer modéré, les 10 communes investissent dans le dispositif de manière plus ou moins importante. « *Mais cela ne va pas toujours sans tensions, certaines communes estimant que les services rendus par La Teignouse ne sont pas suffisants au regard de la quote-part qu'elles versent déjà par habitant* ».

## Une équipe multifonctionnelle avec des statuts divers

En fonction des projets et des subventions, par exemple l'emploi supplémentaire lié à la nouvelle convention avec le Ministère des Affaires sociales, le nombre de travailleurs occupés peut varier de quelques unités. En général, il avoisine la quarantaine de personnes pour tous les secteurs. Un tiers d'entre-elles sont occupées à temps plein et les deux autres tiers à mi-temps.

Deux travailleurs sont affectés au plan drogue, sept aux activités de l'AMO, cinq au secteur petite enfance, trois à la communauté de communes (ex-contrat de prévention), deux à la gestion/administration, trois aux écoles de devoirs, neuf aux Plans sociaux intégrés, trois aux centres de jeunes, deux au service régional de prévention et un au projet pour les résidents de campings. Ariste Wouters assume la fonction de directeur pédagogique.

Parmi ces travailleurs, les éducateurs, au nombre de 12, sont les plus représentés. Viennent ensuite les animateurs, soit 10 personnes. Le dispositif comporte également une psychologue, deux criminologues et une logopède. Les statuts de ces travailleurs sont multiples (contrats Prime, Agents contractuels subventionnés, contrats à durée déterminée) du fait de la diversité des sources de financement : ministres régionaux de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Intérieur, ministres communautaires de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse et de la Petite enfance, FESC, Ministère fédéral de l'Intérieur et enfin la communauté de communes.

Une équipe est constituée autour de chaque pôle spécifique d'activités. Une fois par semaine, chaque équipe se réunit dans son lieu d'attache. Dans la maison de Sart, hameau de Comblain-au-Pont, sont installés les bureaux/point de chute des intervenants qui de par leurs fonctions justement n'ont pas de bureaux. Par exemple, les éducateurs et les animateurs de l'AIR Bus ou encore ceux de l'accueil extrascolaire. C'est également là que se trouvent le bureau de la psychologue ainsi que celui d'Ariste Wouters. On y a également aménagé une salle spécialement pour les entretiens individuels. L'endroit est un peu décentré mais cela ne semble pas être une entrave pour les «usagers» qui doivent y être reçus.

Toutes les semaines en matinée, la cellule des « responsables » examine les problématiques de fond ou les questions d'organisation ou encore certaines situations difficiles. Sont présents à cette réunion, la psychologue, le directeur pédagogique, l'administrateur-délégué, la coordinatrice de l'AMO, le coordinateur des éducateurs, et le coordinateur du PSI d'Esneux. À noter qu'Ariste Wouters est le chef de projet des quatre autres PSI qui font partie du dispositif La Teignouse. *« Ce qui assure une garantie de cohérence de l'action sociale des plans sociaux intégrés sur l'ensemble de la région ».*

Il y a également ce qu'on appelle les réunions de suivi, en fonction des problématiques rencontrées. *« On y évalue si les articulations entre les différentes équipes fonctionnent. Ces réunions permettent aussi de coordonner les différentes interventions qui concernent les mêmes personnes. Cette réunion a lieu deux à trois fois par mois ».*

Enfin, une fois par an, tous les travailleurs de l'ensemble du dispositif se retrouvent. *« Une grand messe où on discute autour d'un repas ».* Cette année, au centre des débats, la nouvelle charte adoptée dans le cadre de l'augmentation de la participation financière des communes à la suite de la disparition du contrat de

prévention. Il s'agit, pour l'équipe en place, de réaffirmer la philosophie de travail. *« Le contexte de notre travail vient d'évoluer : le politique, à savoir les pouvoirs communaux, a pris une place plus importante encore. Il nous semblait essentiel, à cette occasion, de redire nos valeurs et nos lignes de conduite. En sous-groupe, chaque équipe va examiner cette charte et réfléchir à son action... Pour le moment, avec le personnel dont nous disposons, on ne peut pas aller plus loin en termes de projets. Nous sommes plutôt dans une période de réflexion afin d'évaluer si ce que l'on fait est en adéquation avec notre objet initial ».*

## **La Teignouse : éthique de l'intervenant**

Toute personne a droit à être :

### **Respectée**

- quelles que soient ses opinions, pour autant qu'elles ne soient pas en opposition avec la déclaration universelle des droits de l'homme
- dans ses différences sociales, familiales, culturelles, économiques...

### **Accueillie et écoutée**

- 24 h sur 24
- confidentiellement

### **Rencontrée humainement**

- en valorisant ses potentialités

Le travail de l'intervenant favorisera :

La création de liens de solidarité, l'autonomie de la personne, la (re)construction du lien social, le bien-être avec le but de rendre à la personne du pouvoir sur sa vie dans le refus de toute forme d'exclusion.

Ce qui caractérise le profil de tous ces professionnels tient dans la capacité qu'ils ont à être autonomes et à rebondir sur le projet. Plus de la moitié d'entre eux travaillent pour La Teignouse depuis plus de 10 ans. *« Comme les anciens, les nouveaux ont été engagés moins sur la base de leur diplôme que sur la base de l'impression qu'ils m'ont laissé lors de notre entretien. Celle d'avoir quelque chose à apporter au projet et la volonté de se l'approprier ».*

S'il n'y a pas d'utopie dans le projet... Alors il n'y a jamais de projet.

L'exemple de Myriam illustre assez bien cette philosophie. Engagée à mi-temps dans le cadre de l'accueil petite enfance, son diplôme de graduée en marketing ne la prédisposait pas à occuper une fonction dans le dispositif. *« Pourtant elle travaillait comme bénévole au musée et animait des groupes d'enfants. Et surtout, elle s'était impliquée au Maroc, pendant trois années, dans la constitution d'une ASBL pour mères célibataires. Aujourd'hui, avec elle, on réfléchit à un projet de parrainage de cette association, et à plus long terme, pourquoi pas un projet d'échanges Nord/Sud où on pourrait impliquer les femmes qui fréquentent les groupes*

*de rencontres... À voir avec elles... Mais s'il n'y a pas d'utopie dans le projet, alors il n'y a jamais de projet ! »*

Travailler pour La Teignouse, « c'est du donnant-donnant ». « *Je demande souplesse et investissement. En retour l'association doit également faire preuve de souplesse. Cette année, certains travailleurs ont dû reporter leurs vacances pour assumer totalement l'encadrement des plaines de jeux et d'autres, engagés à mi-temps, ont dû prêter trois semaines à temps plein puis seulement vont profiter d'un repos de récupération. Mais en contre-partie, tout le monde a toujours bénéficié de compréhension notamment lors d'évènements familiaux ou de la maladie d'un proche* ».

## Un dispositif de type relais social qui a suscité la méfiance

Au fil des années, presque vingt, La Teignouse a occupé les espaces libres en matière de lutte contre l'exclusion. L'association s'est installée comme référent social dans une région délaissée parce que considérée trop longtemps comme une région « à l'abri » au regard des difficultés rencontrées dans les centres urbains.

C'est donc très naturellement que s'est imposée la permanence 24 heures sur 24. Tentatives de suicide, fugues d'adolescent, violences conjugales, overdoses, inondations... Des situations très difficiles qui demandent des interventions en urgence. *« Les gens nous appellent directement, mais parfois ce sont d'autres intervenants comme la police. À tour de rôle, certains intervenants sont de garde. Quand il faut intervenir la nuit, ils sont le plus souvent deux à se déplacer. Mais cette disponibilité de 24 heures sur 24 ne nous fait pas oublier qu'il est nécessaire de mesurer l'urgence. C'est pourquoi nous essayons toujours, avec la personne en ligne, de déterminer le*

*caractère urgent ou non de la demande. Souvent en prenant le temps d'écouter l'appelant, il possède lui-même la réponse... C'est notamment dans ces moments-là que l'intervenant doit être capable de se mettre au deuxième plan. »*

A lui tout seul, le projet d'action régionale de prévention intégrée organise une part importante des mailles du filet social... Et quand il ne l'organise pas, il intervient à un moment donné ou un autre dans un parcours individuel ou familial où d'autres intervenants sociaux sont à l'avant-plan. La Teignouse s'inscrit effectivement dans un partenariat permanent avec les CPAS, la police, les Services de l'aide à la jeunesse... On pourrait dire qu'il est une sorte de précurseur de ce qu'on appelle désormais "relais social", tant sur le fond que d'un point de vue géographique. Un relais social rural, c'est par ailleurs ce que le service voudrait obtenir comme reconnaissance dans les prochains mois. *« Il y a quelques années de cela, certaines personnes nous reprochaient d'être, d'une certaine manière, une multinationale du social. J'étais aussi dans la ligne de mire. C'était l'époque où on parlait d'experts. Moi, j'étais plutôt perçu, par les gens de la ville, comme un gourou... Des critiques de la part de personnes qui ne sont jamais venues voir sur le terrain comment on fonctionnait et avec quel esprit. C'est*

*vrai au début des années 90, nous avons parfois été maladroits, notamment dans nos programmes de prévention dans les écoles du secondaire. Nous nous sommes adressés aux jeunes avec un discours d'adultes. Et donc pas pris au sérieux. Mais nous avons rectifié le tir. Et ça a donné "À la recherche de Nicolas" une bande dessinée conçue par les jeunes et pour les jeunes autour de la problématique de la consommation de produits.»*



*Die erste Nacht der Freiheit.*



Et Ariste Wouters d'insister. « *Nous avons répondu à des demandes de terrain et nous avons profité des opportunités qui se présentaient. En général, nous ne laissons pas indifférents : on est pour, où on est contre. Pourtant nous avons montré que ce type de prévention était tout à fait reproductible. J'ai pour habitude de dire aux gens que je suis là pour être utilisé mais qu'après usage ils doivent me ranger...* »

## Forces et faiblesses, manques et obstacles

En 1993 déjà, Marie Thérèse Casman du service de criminologie de l'ULg décrivait ainsi les forces et les faiblesses du projet. L'histoire démontrera par la suite toute l'ampleur de ces faiblesses. *« Le cas Ourthe-Ambève est une expérience exemplaire où les subsides offerts par diverses sources sont vraiment utilisés pour développer une action. Tout cela demeure pourtant fragile car les robinets de la finance peuvent se tarir, ou les aléas de la conjoncture politique peuvent provoquer l'arrêt du travail, ou encore les individus qui sont les pierres angulaires de cette construction peuvent se démotiver... Il y a dans cette réalisation une grande force et une grande fragilité, mais le terme prévention semble prendre toute sa dimension. En fait le problème de la prévention dans beaucoup d'endroits, c'est qu'elle n'apparaît que comme le sous-produit d'autres activités. Or si la prévention n'est pas constituée en objet de réflexion avec sa propre finalité, il va s'ensuivre que le sous-produit qu'elle constitue est livré à tous les vents... »*

Précisément, sous la houlette du ministre régional Charles Michel (MR), les plans sociaux intégrés risquent bel et bien de perdre leur orientation sociale. *« Le ministre veut visiblement orienter ces plans sociaux intégrés vers le sécuritaire dans une logique de protection de l'inclus et non plus d'intégration de l'exclu. »*

De même, Ariste Wouters détecte les prémices d'une politique régionale qui voudrait voir disparaître totalement les résidents dans les campings et domaines. *« En instaurant des critères précis de location de terrains, on va juste réussir à créer des campings où personne ne pourra vivre et on verra forcément apparaître des campings dans des lieux dépotoirs, près des décharges par exemple ».*

Pour le directeur pédagogique, les travailleurs sociaux n'ont pas un rôle d'interpellation du politique suffisamment prononcé. *« C'est pourtant notre devoir que d'interpeller les responsables des partis politiques progressistes. Nous sommes en effet souvent étonnés de nous rendre compte du fossé qui existe parfois entre les réalités de terrain et la perception que le monde politique en a. Nous avons le devoir d'interpeller, de jouer le rôle de relais entre la réalité et la politique. Quand cette démarche peut s'établir*

*dans une relation de travail et de confiance, le terrain en tire toujours bénéfice ».*

# Pour en savoir plus

## Contact

ARPI : 13 Place Leblanc à 4170 Comblain-au-Pont.  
Courriel : [arpi@skynet.be](mailto:arpi@skynet.be)

SRP : 2 Sart à 4171 Poulseur. Tél. : 04/380 08 64.  
[srplateignouse@skynet.be](mailto:srplateignouse@skynet.be)

AMO La Teignouse : 17 C Clos Nolupré à 4170 Comblain-  
au-Pont. Courriel : [lateignouse@swing.be](mailto:lateignouse@swing.be)

permanence tél. 24/24 : 0477/496 597

Services administratifs : 61 rue François Cornesse à 4920  
Aywaille. Tél. : 04/384 44 60

## Sources bibliographiques

- « La teignouse, service régional de prévention. La prévention et l'évaluation du programme Objectif Grandir » Mémoire présenté par Murielle Besem sous la direction de Marianne Debry, professeur en psychologie à l'ULg. Liège, 1998
- « Prévention intégrée de la criminalité. projet Ourthe-Amblève La Teignouse », rapport de Marie-Thérèse Casman et Françoise Coster, sous la direction de Georges Kellens, professeur au service de criminologie de l'ULg, Liège, 1993.
- « La contribution des entreprises sociales à la création de nouveaux emplois : Les secteurs des services aux personnes, aux familles et à la collectivité », projet de recherche sous la direction de Jacques Defourny centre d'économie sociale de l'ULg, Liège, 1996.

- « Prévention et milieu rural », actes du colloque organisé par le service régional de prévention La Teignouse, 1999.
- « À la recherche de Nicolas », Carin–Didgé et La Teignouse, 1997.
- « La Teignouse AMO, un phare dans la tempête », mémoire de Céline Puissant, École supérieure d'action sociale, 2001-2002.
- « Les résidents permanents dans les campings. Réalité et interpellations », mémoire de Christelle Calande, Institut supérieur d'enseignement paramédical et social, 1995.

## Infos

### **Collection**

Laboratoire des innovations sociales

### **Rayon librairie**

Sciences sociales

### **Public cible**

Tout public

### **Mots-clés**

Exclusion, Ourthe-Amblève, Teignouse

### **ISBN / ISSN**

2-87415-052-5

### **Type d'illustrations**

Illustrations fournies par © Arpi asbl

### **Plus d'infos sur cet ouvrage**

<http://www.labiso.be>

## Crédits

### **Édition électronique**

Luc Pire Electronique

2002

Liège

Langue française

Première version

### **Auteur couverture**

Olivier Evrard

### **Graphisme Couverture**

Olivier Evrard

### **Structuration numérique**

LPE

### **Copyright**

Tournesol Conseils

Ce livre électronique vous est offert par les Editions Luc Pire et le Laboratoire des Innovations sociales. Pour plus d'information sur le livre électronique, ou pour acquérir gratuitement d'autres ouvrages, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site Internet.